



Section SNCS-FSU de l'IRD

Des ODD aux OM

Pas un seul jour sans que notre président directeur général ne vante les mérites de son action en faveur des ODD. Dans le même temps, la question existentielle, pour les personnels de l'IRD, est moins ambitieuse et plus prosaïque : comment nous en sortir avec nos OM, nos ordres de mission ? Car non seulement les chercheurs et chercheuses de l'IRD font leurs demandes de mission sur le portail de l'IRD, mais ils-elles gèrent bien souvent les missions des collègues, en particulier des Suds, qu'ils-elles ont eu l'imprudence d'inviter à une réunion, un colloque, une recherche de terrain : création de l'agent sur le portail, demande de devis à l'agence, saisie de la mission sur le portail, recueil des pièces justificatives, etc., etc., etc., soit de très nombreuses tâches administratives, qui sont autant d'heures de recherche en moins. Comment, dans ces conditions, trouver la motivation de répondre à des appels à projet, davantage vus comme des sources d'ennuis administratifs que de découvertes scientifiques ? Quant aux ingénieur.e.s et technicien.ne.s d'appui à la recherche, principalement gestionnaires, ils-elles sont en sous effectifs chroniques, remplacés par des outils informatiques (passage à Sifac, nouveau Schéma directeur numérique – SDN – 2019-2023), aux coûts exorbitants (plus de 21 millions d'euros pour le SDN) et à l'efficacité non démontrée, les surchargeant de tâches souvent inutiles.

Aujourd'hui, l'IRD n'a plus aucune règle de fonctionnement commun : certaines représentations au Sud prennent intégralement en charge les missions des partenaires, d'autres ne font que les valider ; les UMR essayent, chacune de leur côté, de trouver leurs propres solutions. Souhaitons que, avant la fin du mandat du président directeur général, les personnels de l'IRD puissent, eux et elles-aussi, penser davantage aux ODD qu'à leurs OM.

Le 13 mai 2019